

OUVRONS FRONTIÈRES



BULLETIN BIMESTRIEL D'INFORMATION DES ASTI | MAI-JUIN 2018 | N° 92

Édita

Malheureusement, pas de « Mai 68 » en mai 2018. Au contraire, le gouvernement Macron a poursuivi ses attaques ultralibérales tous azimuts contre les classes populaires. La guerre aux migrant-e-s et aux immigré-e-s, ici comme dans le reste de l'Europe, en est le fer de lance. Ici, les mobilisations nombreuses, solidaires mais certainement pas à la hauteur du drame qui se joue chaque jour sous nos yeux, n'ont pas encore réussi à empêcher que cette honteuse « loi asile et immigration » ne soit adoptée !

Les naufrages continuent en mer dans le silence assourdissant du gouvernement français, tandis que partout en Europe se profile l'ombre menaçante des idéologies d'extrême droite que l'on pouvait penser appartenir à un passé révolu !

La participation de milliers de citoyens aux États généraux des Migrations (EGM) ainsi qu'à la Marche solidaire a montré qu'une autre politique d'accueil était possible et qu'elle pouvait être mise en œuvre.

Il est regrettable que l'élan unitaire – associatif, syndical et politique – qui a impulsé la « Marée populaire » du 26 mai n'ait pas pu, du moins pour l'instant, aussi converger vers toutes les mobilisations qui se sont succédé autour de ces politiques racistes et xénophobes car les attaques généralisées contre tous les acquis sociaux et démocratiques ont besoin du poison du racisme pour diviser, casser les solidarités et affaiblir la riposte.

Participation aux mobilisations contre ce « code de la honte » et les violences policières, dénonciation des politiques mortifères de l'Europe-forteresse : des combats que la FASTI et les ASTI mènent quotidiennement comme en témoigne ce nouveau numéro d'OLF. 🐾



L'AQUARIUS INTERDIT DE PORT ITALIEN ACCUEILLI À VALENCIA

L'Union européenne à la dérive OUVRONS LES FRONTIÈRES!

Depuis le début de l'année au moins 1 000 migrant-e-s mort-e-s en Méditerranée. La réponse de l'Union européenne est toujours la même : criminaliser, trier, construire des murs. Une politique migratoire qui renforce ainsi les idées populistes empruntées aux « solutions » de l'extrême droite et face à laquelle plus que jamais la solidarité avec les personnes migrantes est nécessaire !

Alors que le nombre d'arrivées sur le continent a baissé de près de 95 % depuis 2015, la soi-disant « crise migratoire » – fabrication politique et médiatique, montée de toutes pièces – est le révélateur de la crise plus profonde et véritable de l'Europe politique largement fissurée par la montée des forces xénophobes et populistes que ses propres politiques sociales et économiques ont alimentée.

VOUS AVEZ DIT « CYNISME ET IRRESPONSABILITÉ » ?

Retour sur le Conseil de l'Europe des 28 et 29 juin 2018. Ce Conseil de l'Europe a eu comme arrière-plan la comédie jouée par

les États membres tout au long du mois de juin. Tout a commencé quand le ministre de l'Intérieur italien Matteo Salvini, nouvellement élu et en pleine campagne des

OUVRONS FRONTIÈRES Bulletin bimestriel d'information des ASTI

ÉDITÉ PAR LA *Fasti*

58, rue des Amandiers 75020 Paris

Tél. : 01 58 53 58 53 / Mail : coordination@fasti.org

Facebook : <https://fr-fr.facebook.com/FASTI>

Une information à communiquer, un appel à manifestation à relayer ? Ce bulletin d'information est le vôtre. Envoyer un courriel à coordination@fasti.org.

Pour suivre l'activité de la Fasti en direct, inscrivez-vous sur la liste d'information en envoyant un mail à coordination@fasti.org.

Coordination rédaction : Josie Boucher

Conception et mise en page : Ambre Bragard



LA VILLE DE VALENCIA SOUHAITE LA BIENVENUE AUX MIGRANT-E-S

municipales, décide de fermer les ports à l'Aquarius de SOS-Méditerranée d'abord, aux autres bateaux humanitaires ensuite, en dépit des lois internationales et/ou de la simple humanité.

Le président Macron revêtant des habits de prêcheur reproche au gouvernement italien « cynisme et irresponsabilité » mais ne propose pas, pour autant, d'accueillir les 629 migrant-e-s alors que l'Aquarius est tout proche des eaux territoriales françaises. Cette « fâcherie » n'aura duré que le temps de se retrouver les 28 et 29 juin à Bruxelles autour d'un consensus pour mener la guerre aux migrant-e-s.

UN PAS DE PLUS DANS LES POLITIQUES MIGRATOIRES MEURTRIÈRES

Que ce soient Macron, Merkel, Salvini ou Orbán, chaque dirigeant-e européen-ne avait un motif de se réjouir au matin du 29 juin. Sur le dos des migrant-e-s les un-e-s triomphaient sur l'« unité » sauvegardée de l'Europe, tandis que les autres exhibaient leur imbécile virilité. Les perdants : les migrant-e-s et les droits fondamentaux. Le Conseil a ainsi proposé de renforcer l'externalisation des frontières européennes dans les pays de transit, sahéliens et méditerranéens, en y soutenant les différentes institutions et organismes en charge de la surveillance des frontières,

Soumaila Sacko



Soumaila Sacko, malien de 29 ans, syndicaliste adhérent de l'USB (Union Syndicale de Base) assassiné début juin, en Calabre... par des inconnus. Il était connu pour son engagement dans les luttes pour les droits syndicaux et sociaux des ouvriers agricoles qui subissent des conditions d'exploitation et de déshumanisation dans le Sud de l'Italie. Cet assassinat raciste et mafieux s'est produit dans le climat où le discours néofasciste et raciste a établi droit de cité.

voire en y ouvrant de nouveaux camps (plateformes régionales de débarquement). Il confirme également la poursuite d'accords monnayant des aides financières aux pays tiers en échange d'un contrôle accru des migrant-e-s, notamment avec la Turquie ou le Soudan. Les autorités européennes ne s'engagent finalement qu'à se partager, ou non, l'accueil des réfugié-e-s, après avoir opéré un tri entre « bon-ne-s » et « mauvais-es » migrant-e-s.

UN MUR ANTI-ONG ÉRIGÉ PAR LE CONSEIL DE L'EUROPE

Les pressions récentes sur l'Aquarius, l'Astral, le Lifeline et la plupart des bateaux affrétés pour secourir les migrant-e-s en mer ont été une occasion pour le Conseil de l'Europe de réaffirmer sa défiance voire son hostilité aux organisations et individus solidaires des migrant-e-s. Priorité est en effet donnée aux opérations militarisées d'éloignement et de reconduite, sous l'égide essentiellement de garde-côtes libyens formés, équipés et financés par des pays européens.

Un choix aux conséquences tragiques s'il en est ! Pendant que Matteo Salvini ferme les ports aux navires qui sauvent des vies et que Macron le soutient en dissertant sur le fait que les ONG feraient le « jeu des passeurs », une centaine de personnes ont disparu au large de la Libye, d'autres sont mortes, dont des enfants et des femmes enceintes. Les naufrages meurtriers continuent dans une mer Méditerranée toujours plus quadrillée par des flottes militaires et des garde-côtes.

C'est pour dénoncer cette impunité et alerter l'opinion publique que la FASTI avec d'autres associations ont créé B4P (Boat for People), coordination euro-méditerranéenne.

FAIRE CONFIANCE À LA LIBYE, UNE HYPOCRISIE CRIMINELLE !

La criminalisation des ONG et la décision de laisser les secours en mer aux garde-côtes libyens, en leur confiant le contrôle des zones SAR (Search and Rescue - recherche et sauvetage) est irresponsable, criminelle, hypocrite et indécente.

Irresponsable car non seulement la situation chaotique en Libye ne permettra pas de sauver des vies, mais en plus cette assimilation entre sauvetage en mer et



ESCLAVAGE EN LIBYE : L'UE COMPLICE !

rôle des passeurs apporte un signal aux autres bateaux, comme les navires de pêche ou de commerce, de ne pas effectuer d'opérations de secours.

Criminelle car cela n'arrêtera pas les mort-e-s en Méditerranée. En effet, l'expérience nous montre que fermer une route migratoire est synonyme d'ouverture d'une autre plus dangereuse.

Hypocrite et indécente car l'Union européenne est en train de former et financer des garde-côtes libyens pour intercepter les migrant-e-s et les renvoyer dans des centres de détention en Libye où ils/elles sont détenu-e-s dans des conditions inhumaines. Ces mêmes violations des êtres humains qui avaient fait verser des larmes de crocodile aux gouvernements européens en « découvrant » les marchés aux esclaves en Libye.

UNE UNION EUROPÉENNE QUI RENFORCE L'EXTRÊME DROITE ET S'APPROPRIE SES « SOLUTIONS »

L'Union européenne est aujourd'hui en proie à une crise profonde que ses

politiques néolibérales brutales ont provoquée. Les décisions du Conseil de l'Europe sur la soi-disant « crise migratoire » de même que les déclarations de certains dirigeants comme Macron et son ministre Gérard Collomb, qui parle de la « submersion migratoire » en France, témoignent du choix sinistre que les classes dirigeantes font pour trouver une issue en utilisant les vieilles recettes et en désignant les migrant-e-s comme boucs émissaires. Ainsi, loin d'endiguer les progrès des populismes européens, elles ne font que les renforcer en les légitimant. En décidant de créer des camps fermés, de « relocaliser » les demandeurs d'asile sur la base du volontariat, elles apportent de l'eau au moulin des pays du Groupe de Visegrad (Pologne, Hongrie, République tchèque, Slovaquie).

Toutes ces politiques ne font que rendre « acceptables » les thématiques haineuses, xénophobes et discriminatoires portées de plus en plus ouvertement et sans complexe par les courants d'extrême droite

nationalistes et populistes partout en Europe (cf. encadré page 2).

LIBERTÉ DE CIRCULATION ET D'INSTALLATION : UNE NÉCESSITÉ

Les citoyen-ne-s européen-ne-s ont besoin d'autres réponses économiques et sociales ainsi que d'une autre vision du monde et de leur place dans celui-ci.

Pour permettre l'égalité de toutes et tous, les solidarités nécessaires dans nos luttes et la possibilité pour chacune et chacun de s'émanciper, il faut aujourd'hui demander la liberté pleine et entière de circulation et l'ouverture des frontières.

Il est impératif dès à présent de se donner les moyens de construire collectivement, Européen-ne-s et migrant-e-s ensemble, ces autres imaginaires et d'agir pour les faire vivre. La solidarité avec les migrant-e-s doit permettre de retrouver et d'enrichir nos solidarités locales, régionales et nationales émoussées sous l'effet des politiques racistes et xénophobes et des processus d'isolement et de défiance généralisée que nos sociétés génèrent. 🐾

Actualités fédérales

Communiqué **NON À L'ADOPTION DU PROJET DE LOI ASILE ET IMMIGRATION!**

Comme de nombreuses associations, collectifs syndicats et partis la FASTI a pris part à toutes les mobilisations et initiatives pour dénoncer et s'opposer fermement à la loi Collomb «Asile et immigration».

Adoptées majoritairement ces mesures qui rentreront en vigueur dès septembre aggraveront considérablement les conditions de séjour des migrant-e-s venu-e-s demander protection dans notre pays. C'est pourquoi la FASTI continuera à s'opposer à cette politique xénophobe et liberticide et s'est associée à plusieurs organisations syndicales et associations pour signer ce communiqué de protestation.

« **L**e projet de loi Asile-Immigration porté par le ministre de l'Intérieur, adopté en première lecture par l'Assemblée nationale le 22 avril dernier, dans le cadre d'une procédure d'urgence, est sécuritaire, discriminatoire, xénophobe et liberticide. Il vise principalement à accélérer les procédures de demandes d'asile en opérant des contrôles plus stricts, des tris cyniques entre les migrant-e-s, en favorisant l'enfermement et en orchestrant une régression de l'accès aux droits.

Parmi les mesures les plus scandaleuses, ce projet consacre dans les textes le principe de délation organisée prévu par la circulaire Collomb du 12 décembre 2017, qui commande aux intervenant-e-s du 115 et des différents centres d'accueil et d'hébergement d'adresser mensuellement la liste des personnes hébergées qui sont réfugiées ou dans l'attente de leur demande d'asile à l'OFII (Office français de l'immigration et de l'intégration). Il double la durée maximale de rétention qui passe ainsi de 45 à 90 jours pour soit disant rendre plus efficace l'éloignement du territoire, quand bien même, il est désormais établi que cette mesure est totalement inefficace : les statistiques démontrent que la grande majorité des expulsions ont lieu durant les 15 premiers jours.

De fait, des milliers de personnes sont ainsi enfermées uniquement parce qu'elles sont pauvres et étrangères et que l'administration souhaite garantir leur éloignement du territoire, en les privant ainsi de façon disproportionnée de leur liberté. Avec elles, leurs enfants sont de plus en plus nombreux à être retenu.e.s et donc enfermés-e.s dans ces structures. Le projet de loi, s'il est adopté en l'état, amplifiera encore cette situation. Les travaux sénatoriaux ont encore durci considérablement le contenu, notamment

en supprimant la carte pluriannuelle de quatre ans, en supprimant la possibilité des frères et sœurs mineur-e-s d'accéder au titre de séjour par le regroupement familial, en ramenant à 7 jours au lieu de 15 le délai de recours pour les « dublinés » (personnes passées par un autre pays de l'accord Dublin avant d'arriver en France). Nous, organisations syndicales (Syndicat de la Magistrature, Syndicat des Avocats de France, SNPES/PJJ-FSU) et associations (DEI-France, FASTI, LDH) dénonçons totalement ce texte qui loin de répondre à l'urgence de la situation en terme d'accueil, de mise à l'abri et de réponse systématique et inconditionnelle aux besoins de première nécessité des personnes ayant migré, porte gravement atteinte aux droits et à la dignité des migrant-e-s, accroît l'enfermement à des fins punitives et réduit l'accès à la justice.

La politique expéditive qui le sous-tend est inefficace, coûteuse et contraire aux devoirs d'humanité qui nous incombent quelles que soient les raisons qui ont poussé ces milliers de personnes à quitter leur pays d'origine, tantôt pour fuir les guerres, les catastrophes écologiques ou économiques ou dans l'espoir d'une vie meilleure, au risque de leur vie et de leur santé.

C'est pourquoi nous revendiquons des mesures qui garantissent le respect de la dignité des migrant-e-s, leur protection et l'accès au droit. Nous réclamons la fin de rétention dont a fortiori celle des enfants, la régularisation de tou-te-s les sans papiers, la suppression effective du délit de solidarité, le retrait de la circulaire Collomb et du projet de loi Asile et Immigration, ainsi qu'une véritable politique de lutte contre les trafics d'êtres humains. » 🐾

2 juin à Paris **POUR LE RETRAIT DE LA LOI ASILE-IMMIGRATION**

« **L**a FASTI s'est associée avec de nombreux collectifs de sans-papiers soutenus par 80 collectifs, associations, syndicats et organisations, pour appeler à manifester le 2 juin contre la loi asile-immigration de la place de la République au Sénat. Une grande manifestation où les cortèges contre la loi Collomb ont été rejoints par les cortèges en mémoire de Clément Meric tué par des nervis d'extrême droite il y a cinq ans. 🐾



LORS DE LA MANIFESTATION À PARIS LE 2 JUIN.

Collectif « Délinquants solidaires » LOI ASILE ET IMMIGRATION: NON! MONSIEUR COLLOMB N'A PAS ASSOUPLI LE DÉLIT DE SOLIDARITÉ!

À grand renfort de communication le ministre de l'intérieur Gérard Collomb annonçait que le «délit de solidarité» n'existait plus. Réagissant à ces propos mensongers le collectif Délinquants solidaires auquel la FASTI participe a publié un communiqué dont nous publions un extrait.

Puisque ce qu'il faut protéger c'est le contrôle des frontières – et non les migrants exploités –, l'amendement purement destiné à étouffer la contestation reprend la tradition des remèdes cosmétiques au catalogue des immunités: les exemptions à l'aide au séjour s'appliqueront aux déplacements en France aux fins d'apporter certaines aides, auxquelles est ajouté l'accompagnement



«linguistique et social»; tout cela «sauf si l'acte a donné lieu à une contrepartie directe ou indirecte ou a été accompli dans un but lucratif». Or la jurisprudence

sait hélas se montrer inventive en matière de contrepartie directe ou indirecte, ou, à l'inverse, tatillonne quand il faut caractériser les atteintes à l'intégrité physique, devenues «conditions de vie dignes et décentes».

Le combat pour en finir avec le délit de solidarité avait bien engagé: il se solde pour celles et ceux qui ont tenté de le porter au sein de l'Assemblée nationale par une amère défaite en rase campagne. Seul a survécu l'amendement dérisoire du gouvernement, enrobé de beaux discours et sous les applaudissements de la majorité. Le délit de solidarité a de beaux jours devant lui. 🐾

Paris, le 23 avril 2018

Nos partenaires

17 juin à Paris MANIFESTATION POUR LA «JUSTICE POUR LAMINE DIENG»

Dans le cadre du combat contre toutes les discriminations, la FASTI soutient et participe aux actions contre les violences policières dont sont victimes les jeunes des quartiers populaires. La campagne pour la «Justice pour Lamine Dieng», tué le 17 juin 2007 à Paris par la police française, que mène le Collectif Vies volées, fondé par sa sœur Ramata Dieng, en est un exemple. **Ramata Dieng** a bien voulu répondre aux questions de la FASTI sur cette lutte acharnée menée depuis dix ans pour que justice soit faite.

Fasti PARLE-NOUS DU COLLECTIF VIES VOLÉES.

Le collectif réunit des familles et ami-e-s de victimes de crimes policiers. Vies volées mène différentes actions: recensement des victimes de crimes policiers, entraide judiciaire, campagnes, conférences et meetings, mobilisations, projections de films, etc.

Nous luttons pour obtenir la vérité et la justice pour toutes les victimes de crimes policiers. Nous luttons pour que cessent les

violences policières et l'impunité systématique que garantit l'institution judiciaire aux criminel-le-s assermenté-e-s. Nous soutenons également l'interdiction des techniques létales d'immobilisation. Nous encourageons le débat et les solidarités pour mettre en place des solutions communautaires et non autoritaires contre le recours à la police.

Fasti TU ES AUSSI EN FRANCE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DU MOUVEMENT

INTERNATIONAL POUR LES RÉPARATIONS (MIR).

Le MIR lutte pour l'application de loi Taubira (2001), ayant qualifié l'esclavage de crime contre l'humanité.

Le MIR est à l'heure d'aujourd'hui la seule organisation ayant porté plainte contre un État pour le crime contre l'humanité de la déportation transatlantique des Africains en esclavage (MIR-Martinique vs État français, 2005). L'héritage du passé est toujours vivant. 🐾

Aux côtés des Asti

26-27 mai RETOUR SUR LA PREMIÈRE SESSION PLÉNIÈRE DES ÉTATS GÉNÉRAUX DES MIGRATIONS

À l'occasion de la première session plénière des États Généraux des Migrations (EGM), 450 personnes se sont retrouvées les 26 et 27 mai derniers à Montreuil. L'occasion de faire le point sur ce processus lancé en novembre 2017 qui représente aujourd'hui plus de 10 000 personnes engagées dans 1 650 associations locales et collectifs citoyens. Au fil des six derniers mois, ces mêmes acteur-ric-e-s se sont regroupé-e-s au sein de 106 assemblées locales partout en France et ont fait remonter, préalablement à la session plénière, leurs « cahiers de doléances » sur les situations locales inacceptables, les alternatives proposées et leurs mobilisations citoyennes et militantes.

Cette première session plénière, à laquelle ont participé plusieurs ASTI (Caen, Nîmes et Dijon), a justement permis de faire un premier retour synthétique sur ces « cahiers de doléances ». Ces derniers ont notamment été illustrés par les témoignages et la présentation d'initiatives de plusieurs assemblées locales, parmi lesquelles le livre noir de l'accueil des migrant-e-s en Gironde, l'observatoire des pratiques préfectorales inacceptables à Toulouse ou encore le projet de théâtre et de film sur les mineur-e-s isolé-e-s étranger-e-s en Champagne. Suite à cela, la plénière s'est poursuivie par la présentation des alliances en cours avec le monde de la recherche, ainsi qu'avec d'autres pays européens (Suisse, Italie, Grèce).

La fin de journée et le lendemain matin ont été consacrés à l'adoption, point par point, d'un « Manifeste pour une politique migratoire respectueuse des droits fondamentaux et de la dignité des personnes ». Composé de six chapitres thématiques, ce manifeste précise la vision commune des différent-e-s acteur-ric-e-s des EGM pour une politique migratoire radicalement différente. Sur le fond, cette vision



partagée concerne à la fois l'accueil digne des nouveaux arrivants, l'égalité des droits entre Français-es et étranger-e-s et la modification des règles concernant l'accès au territoire français et des politiques européennes et internationales. La très grande majorité des participant-e-s ont notamment voté en faveur de la liberté d'entrée, de circulation et d'installation dans l'espace européen. Au fil des années, ce positionnement vient donc s'imposer dans le paysage associatif et la FASTI, qui l'a adopté en 1997, ne peut que s'en

réjouir. Sur la forme, le manifeste précise les conditions de réalisation et de mise en œuvre d'une telle politique alternative. Lors de la dernière étape de la session plénière, les participant-e-s se sont retrouvé-e-s en ateliers pour envisager les suites de la dynamique des EGM (les mobilisations, les alliances, l'organisation interne, etc.). Les pistes dégagées vont permettre au groupe de facilitation de réfléchir à un plan d'actions sur le long terme dans la perspective d'atteindre l'objectif premier des EGM : la construction d'un contre-pouvoir et d'un mouvement d'opinion en faveur d'un changement profond de la politique migratoire française et européenne. Une réunion de travail sera proposée aux assemblées locales à la rentrée prochaine pour adopter et commencer à mettre en œuvre ce plan d'actions. 🐾

Pour lire le manifeste : <https://eg-migrations.org/>
Manifeste-des-Assemblees-Locales-reunies-pour-la-1ere-session-pleniere-des



À Perpignan

A l'occasion des EGM dans lesquels l'ASTI de Perpignan a été très impliquée, deux initiatives ont été organisées qui ont rassemblé à chaque fois plus d'une soixantaine de personnes. Le 10 mai, une manifestation en direction du centre de rétention administrative; le 2 juin, un rassemblement sur une place très fréquentée de la ville pour dénoncer la loi « Asile et

Immigration ». La bonne couverture de la presse locale et le dynamisme de ces mobilisations ont permis de donner un écho et de sensibiliser un public plus large à notre lutte contre ces politiques migratoires indignes.

Par ailleurs, dans le cadre de la fête annuelle très populaire du *Travailleur catalan* (hebdo du PCF 66), l'ASTI 66 a été sollicitée pour organiser et animer une table ronde sur l'Europe-forteresse et la solidarité avec les migrant-e-s. Cent cinquante personnes ont participé à ce débat et, parmi elles, environ soixante-dix jeunes migrants venant des CAO alentours. 🐾



MANIFESTATION DU 2 JUIN CONTRE LE PROJET DE LOI ASILE ET IMMIGRATION

À Nîmes

N ombreux rendez vous militants tout au long du mois de mai :

17 mai Mobilisation devant la préfecture pour soutenir Moussa, un jeune guinéen dont la vie est en danger dans son pays, ce que la préfecture refuse de prendre en compte. La mobilisation ne faiblit pas et un rassemblement est fixé tous les jeudis à 17h 30 devant la préfecture jusqu'à son procès.

22 mai Conférence-débat sur le projet de loi Asile et Immigration à l'initiative du CCFD (Comité catholique contre la faim et pour le développement) et avec le soutien de la MASIG (Maison des associations de solidarité du Gard) et de plusieurs associations dont l'APTI, animé par Jean-Pierre Cavaillé, ancien responsable de la CIMADE à Marseille et fondateur du réseau hospitalité de Marseille.

26 mai Pique-nique solidaire appelé par l'Assemblée locale des États Généraux des Migrations (EGM) dont l'APTI est partie prenante. 🐾

À Valence - les Femmes en Luth

UNE AUTRE LECTURE DU PROJET DE LOI ASILE ET IMMIGRATION (EXTRAITS)

« **L** es « Femmes en Luth, citoyennes à part entière » ont bien perçu les enjeux d'un projet de loi qui va une nouvelle fois aggraver leurs conditions de vie en France et voir s'amenuiser leur espoir d'une vie meilleure, celui d'échapper aux terribles dangers auxquels les exposerait un retour forcé dans des pays où ne les attendent que le travail d'esclave, la faim, la guerre, le viol comme « arme de guerre », misérable justification des auteurs de ces crimes, pratiqués massivement encore dans de nombreux pays, atrocités encore plus sordides et honteuses quand elles

concernent les enfants, enfants arrachés à leurs familles, enfants-soldats, enfants livrés à la prostitution, enfants du fond des mines tentant d'arracher avec leurs mains dans des puits à 10 mètres de fond, trop exigus pour être accessibles aux hommes, les matières premières indispensables à notre confort, coltan congolais de notre industrie informatique... horreur enfin des enfants morts en mer en tentant d'échapper à l'enfer des guerres en Lybie, Syrie, Soudan, Tchétchénie. Les « Femmes en Luth » s'avouent elles-mêmes « rescapées » de ces terribles naufrages ou de l'abandon de leurs corps retrouvés desséchés dans les

déserts de sable. Elles tremblent à l'idée de ne plus pouvoir justifier les violences subies en raison du raccourcissement des délais de procédures. Leurs histoires témoignent de l'impossibilité tragique de pouvoir produire des « preuves » de la violence subie avant des mois, de « pouvoir parler » même, tant sont profondes les blessures subies !

Ce sont pourtant des cris de résistance, de solidarité active qu'adressent aujourd'hui des femmes qui ont choisi de « Luther » avec d'autres armes que celles de la guerre et des violences fratricides. Elles ne cessent de le répéter dans leurs textes, dans leurs déclarations, dans leurs chants. » 🐾

Aux côtés des Asti

À Petit Quevilly

Depuis le 19 mai 2018, une centaine de personnes ont investi une ancienne résidence pour personnes âgées désaffectée depuis plusieurs années, sur la rive gauche de Rouen. Les 48 logements que compte cet immeuble étaient vides, en parfait état, prêts à accueillir des sans-abris. Cette résidence est la propriété de la Ville de Rouen. 160 personnes y dorment à l'abri. Des hommes, des femmes, des enfants, des bébés qui étaient à la rue, à la merci de mises à l'abri aléatoires ont trouvé ici un refuge. Parmi elles, des migrant-e-s, demandeurs d'asile, déboutés, sans papiers, femmes avec enfants, mineurs isolés étrangers, familles avec enfants...

Les habitant-e-s de La Garenne et les associations qui les soutiennent dont l'ASTI de Petit Quevilly ont sollicité le Maire et le Conseil municipal afin d'autoriser cette occupation pour que les pouvoirs publics remplissent leur mission d'hébergement pérenne (Code d'action sociale et des familles article L 345.2) et qu'enfin cesse cette infamie. Depuis le début de l'occupation chaque soir se tient une assemblée générale et plusieurs manifestations de soutien ont été organisées :

Samedi 9 juin Manif déambulation « des ponts pas des murs » à l'initiative des États Généraux des Migrations

Lundi 11 juin Pique nique partagé à la Garenne avec la Plateforme de Soutien aux Migrant-e-s, le Collectif d'Aide aux Réfugiés de Ouistreham et la Cimade de Caen

Jedi 21 juin Rassemblement palais de justice Référé TGI de Rouen

Mercredi 30 mai À l'occasion du mois du ramadan, l'ASTI, association laïque où se retrouvent des personnes de tous âges, de toutes cultures et de toutes croyances, dans le respect de la diversité des convictions religieuses ou philosophiques, a organisé un repas de solidarité avec les migrant-e-s dans ses locaux autour des valeurs d'hospitalité, de fraternité, de solidarité et de justice. Exprimant ainsi la volonté de vivre ensemble, le refus de la xénophobie ou du racisme et l'exigence d'un accès aux droits fondamentaux de toutes et tous...

Des Mineurs Isolés Étrangers, demandeurs d'asile, déboutés du droit d'asile, sans papiers ont témoigné de leurs situations... Des hébergeant-e-s solidaires, des membres du collectif des sans-papiers de Rouen et agglomération, d'associations de solidarité y ont pris la parole. Une occasion aussi d'évoquer le projet de loi « Asile et Immigration », ce code de la honte déjà voté massivement le 23 avril 2018 par l'Assemblée nationale.... 🐾

À Faverges

L'ASTI de Faverges a tenu son assemblée général le 26 avril.

Ce fut l'occasion d'évoquer le problème de leur locaux pas assez visible mais aussi de faire le bilan positif de leur participation active à l'intérieur de collectifs qui a aboutit à quelques régularisations. De plus, plusieurs actions ont été menées notamment dans le cadre des EGM avec Grenoble. L'ASTI de Faverges a également participé au Forum des résistances à Thorens-les-Glières le 2 juin avec l'ASTI de Valence qui y tenait un stand. Ce lieu d'échange militant a donné l'occasion de faire connaissance et de créer des liens avec d'autres associations, dont cette année Marche ou Rêve, dans laquelle des jeunes adultes Africains arrivés sur Faverges sont actifs. Ce fut aussi un moment de grande fraternité quand la Marche solidaire des migrants est arrivée sur le site et saluée par une ovation dans la joie et la bonne humeur. 🐾



FORUM DES RÉSISTANCES AU PLATEAU DES GLIÈRES – ACCUEIL DE LA MARCHÉ SOLIDAIRE.

Au Havre LE 4 JUIN, MOBILISATION CONTRE LE DÉLIT DE SOLIDARITÉ

Léopold Jacquens, le «délinquant solidaire» martiniquais, rejugé pour la sixième fois.

Ce retraité martiniquais de 75 ans, installé au Havre, militant de la LDH, comparaisait une nouvelle fois devant la justice pour avoir aidé une femme sans-papiers qui, depuis, a d'ailleurs obtenu un titre de séjour. Cette fois, c'est une peine d'amende de 500 euros avec sursis qui a été requise devant la cour d'appel d'Amiens contre lui. L'arrêt sera rendu le 4 juillet 2018. C'est son sixième procès. Il a déjà été jugé au Havre, à Rouen, à Caen... et à chaque fois relaxé mais à chaque fois l'État a fait appel. Une foule nombreuse du Havre, d'Amiens, du Crotoy, des syndicats, des ONG, et plusieurs associations dont l'ASHETI avait fait le déplacement jusqu'à Amiens pour soutenir Léopold Jacquens. 🐾



MOBILISATION DEVANT LA COUR D'APPEL D'AMIENS EN DÉFENSE DE LÉOPOLD JACQUENS.

RÉUNION DE MUTUALISATION DU PÔLE FORMATION LINGUISTIQUE

Le Pôle Formation Linguistique s'est réuni le mardi 24 avril à Paris.

Cette réunion de mutualisation a été très instructive grâce à la participation de plusieurs ASTI très impliquées dans l'apprentissage du français (Sèvre, Carrière sur Seine, Vanves, Clichy-Montfermeil et Caen) et la contribution de la référente du Pôle, Odile Cointet, de l'association Solidarité et Langages de Valence. La réunion a permis d'informer les membres du Pôle du lancement d'un dispositif de formation en ligne de FLE (niveaux A2 et B1 du CECRL) en collaboration avec la Direction de l'accueil,

de l'accompagnement des étrangers et de la nationalité (DAAEN) et l'Alliance française – Paris Ile de France. Le Pôle Formation Linguistique a également pris connaissance de la nouvelle information ministérielle relative au niveau de connaissance de la langue française requis (A2) pour la délivrance d'une carte de résident. Enfin, la FASTI a informé les membres du Pôle de sa signature du manifeste « Le français pour tous » qui encourage une démarche inter-associative visant l'accès à l'apprentissage du français pour tout adulte migrant qui le souhaite sans condition de niveau, durée, parcours, statut. La réunion de mutualisation s'est conclue par un tour d'échange très enrichissant

des pratiques de cours de FLE et d'ateliers socio-linguistique dans les ASTI et par leurs besoins en formations. 🐾

À vos agendas !

UNE PROCHAINE RÉUNION DE MUTUALISATION DU PÔLE AURA LIEU DURANT LE SECOND SEMESTRE 2018.

Les commissions de la Fasti

RETOUR SUR LES COMMISSIONS FEMMES, SÉJOUR EUROPE ET NORD/SUDS DES 16 ET 17 JUIN

Les militant-e-s des ASTI se sont retrouvé-e-s les 16 et 17 juin dans les locaux de la FASTI pour les réunions des Commissions Femmes, Séjour Europe et Nord/Suds. Les travaux ont débuté par un temps commun aux trois commissions permettant de revenir sur différents sujets et actions transversales. L'actualité dans les réseaux auxquels participent la FASTI et les ASTI (les États Généraux des Migrations, la Marche solidaire Vintimille-Calais, la Marche des solidarités, Délinquants Solidaires, Justice pour les Jeunes Isolé-e-s Étranger-e-s) ont permis d'ouvrir les discussions et de mutualiser les mobilisations et problématiques locales.

Au-delà de divers points informatifs sur le projet de loi « Asile et Immigration » et sur les actions fédérales à destination des ASTI (le pôle Formation linguistique, le journal *Ouvrons les Frontières*, les formations de la FASTI, le prochain congrès de la FASTI), ce sont également deux projets d'envergure nationale qui ont été présentés et discutés. Tout d'abord, le projet « formation politique » dont l'objectif est de permettre au mouvement des ASTI de se réapproprier une « culture commune », de s'interroger sur ses valeurs et ses modalités d'action à travers l'organisation de temps de formation. Ce projet est d'ores et déjà lancé par la mise en place d'un groupe de travail auquel les ASTI sont invitées à participer. Le second projet concerne le lancement d'une campagne nationale et transversale pour l'abrogation du Code des étranger-e-s. Les échanges ont permis de pointer la nécessité d'articuler cette campagne avec le positionnement historique de la FASTI pour la liberté de circulation et d'installation de tou-te-s et de prévoir un prochain temps de discussion de fond sur cette campagne.

LA COMMISSION FEMMES...

La commission a débuté par un échange autour des actions menées, au sein des ASTI, en direction des femmes (mise en place de stages d'autodéfense, constitution de réseaux de solidarité autour de



la question du logement, rencontres-débats) et des difficultés auxquelles sont confrontées les femmes (hébergement, transport, accès à un accompagnement social). La discussion s'est poursuivie par un retour sur la participation de la FASTI à la table ronde sur « les droits des femmes exilées dans le projet de loi Asile et Immigration » organisée par la sénatrice Esther Benbassa. Cela a été l'occasion de faire connaître les constats de terrain du mouvement des ASTI mutualisés au cours des réunions de la Commission Femmes. Mais également de rappeler notre analyse du projet

de loi, lequel ne va en rien améliorer les situations des femmes migrantes qu'elles soient travailleuses, demandeuses d'asile, mères d'enfants français ou encore victimes de violences mais bien au contraire accroître toujours plus leur précarité administrative.

Puis les militantes ont échangé sur l'actualité et les mobilisations en cours (travailleuses saisonnières marocaines, femmes argentines pour le droit à l'IVG). Suite aux discussions sur la campagne islamophobe qui s'est déployée à l'encontre de la présidente de l'UNEF Paris-IV (dernière en date d'une longue série), il a été décidé d'écrire une tribune dans le prochain *OLF* afin de rappeler notre positionnement et notre solidarité. Enfin un temps important a été consacré aux projets de la commission. Il a été décidé de travailler à la réalisation de deux brochures. Une première sur l'islamophobie dans l'objectif de sensibiliser aux discriminations systémiques et massives à l'encontre des femmes portant le foulard (arsenal juridique, discours publics, agressions). La seconde portera sur l'engagement et les luttes des femmes contre le racisme et les violences policières. La réunion s'est conclue par un temps d'échange et de réflexion interne sur « les représentations des femmes migrantes véhiculées à travers les politiques publiques », à partir d'une présentation par Camille Gourdeau (ASTI Caen) de ses travaux de recherches.

LA COMMISSION NORD/SUDS...

La Commission Nord/Suds a débuté par des échanges sur les mobilisations en cours et à venir dans les ASTI sur les questions anticoloniales, la Kanaky, la Palestine, la Syrie, etc. Les militant-e-s ont ensuite travaillé sur les projets de la commission et, en premier lieu, sur la réalisation d'une brochure d'information sur la Kanaky. L'idée retenue est de faire appel en priorité à des militant-e-s kanaks qui puissent expliquer le processus de colonisation multiforme de ce territoire et la question du racisme structurel à l'égard des Kanaks. Les participant-e-s sont également revenu-e-s sur l'actualité et les mobilisations à Mayotte et en Guyane, sur l'implication de la FASTI dans le cadre de la plateforme de solidarité avec le peuple du Sahara occidental, ainsi que sur les mobilisations des ASTI et des partenaires en réaction aux massacres de la Marche du retour en Palestine. En lien avec la Commission Séjour Europe, ils/elles ont également échangé sur deux actualités inquiétantes : la volonté de l'État français de renforcer toujours plus les régimes d'exception en Outre-Mer et les bateaux d'ONG empêchés d'accoster dans les ports européens. Cette dernière actualité vient renforcer la nécessité de porter haut et fort la revendication de liberté de circulation et d'installation pour tou-te-s, en diffusant notamment la brochure de la commission sur ce sujet en cours de finalisation.



LA COMMISSION SÉJOUR/EUROPE...

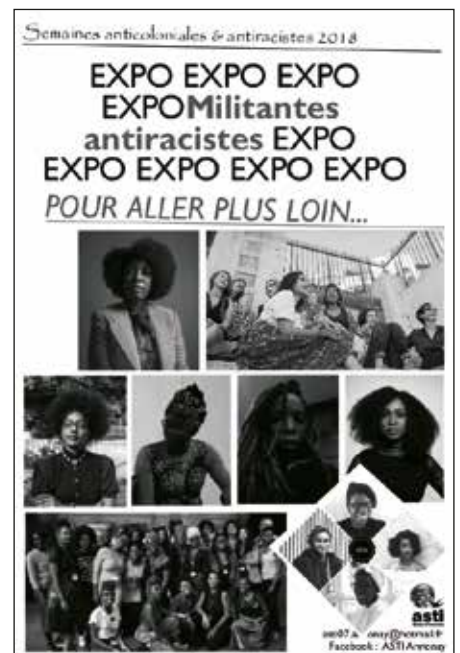
Dans un premier temps, les membres de la Commission Séjour/Europe ont proposé des pistes de réflexions et d'actions autour de la campagne nationale pour l'abrogation du Code des étranger-e-s. L'idée de créer un « kit de campagne » composé d'un quatre pages, d'affiches, de stickers, voire d'une exposition sur les codes d'exceptions à travers l'histoire, a été discuté. Il est également apparu nécessaire de produire une brochure plus détaillée mettant en lien l'abrogation du Code des étranger-e-s, la liberté de circulation et d'installation et l'égalité des droits.

Dans un deuxième temps, les membres ont échangé sur le fonctionnement de la Commission Séjour/Europe et de l'organisation des temps de mutualisation de la commission. De ces échanges, s'est dégagé le besoin d'envoyer les documents de travail avant la réunion des commissions afin que le temps des commissions soit plutôt un temps d'analyse et d'échange plutôt qu'un temps de transmission d'informations. Enfin, les militant-e-s ont pris le temps d'analyser la procédure Dublin au regard de la loi du 20 mars 2018 qui permet de placer en centre de rétention toute personne en procédure Dublin. Les réflexions ont porté sur les stratégies politiques et juridiques à mettre en place contre ce règlement européen Dublin III, Dublin IV étant en cours de préparation. Les membres ont ainsi réfléchi sur des moyens d'action pour condamner ce règlement européen de plus en plus restrictif et qui fait fi du choix du demandeur ou de la demandeuse d'asile de pouvoir déposer sa demande de protection dans le pays qu'il/elle souhaite.

PRÉSENTATION DE L'EXPOSITION « PORTRAITS DE MILITANTES ANTIRACISTES »

Samedi soir, Marjolaine a présenté l'exposition « Portraits de militantes antiracistes » réalisée par l'ASTI d'Annonay dans le cadre de la préparation des semaines anticoloniales et antiracistes à Annonay. Cette exposition a été conçue pour faire découvrir ou redécouvrir, à travers dix portraits, les

combats et engagements menés par Alma, Assa Traoré, Lallab, Amandine Gay, Po B.K, Lomami, Mwasi, Ndella Paye, Fatima Ouassak, Diveka contre le sexisme, le racisme, les violences policières, le racisme institutionnel, la négrophobie...



Un jeu de l'exposition, ainsi que la brochure qui l'accompagne, est disponible à la FASTI. N'hésitez pas à nous contacter. 🐾



EN DÉFENSE DE MARYAM POUGETOUX

Le 12 mai dernier, en pleine protestation étudiante contre la loi relative à l'Orientation et la réussite des étudiants (ORE), une nouvelle vague d'hystérie islamophobe et sexiste s'est déchaînée lorsque la présidente de l'UNEF de Paris-IV, Maryam Pougetoux, portant un hijab, prit la parole pour dénoncer la sélection à l'université.

C'est bien d'un lynchage politique qu'il s'agit, lynchage dont le ton a été donné au plus haut niveau de l'État, à commencer par le ministre de l'Intérieur Gérard Collomb déclarant que la tenue de la jeune femme faisait la « promotion d'un islam politique ». Ce lynchage a été bien relayé dans les médias comme *Charlie hebdo* et par des politiciens de droite comme de « gauche ». Il s'inscrit dans la droite ligne de la campagne raciste qui se déchaîne depuis plusieurs années, sous couvert de lutte « antiterroriste » contre des personnes identifiées comme musulmanes, et ce sous la bannière de la défense de la « laïcité ». Car il est bien connu que la France est un pays laïc ! Un pays laïc qui, comble de l'hypocrisie, finance l'école privée confessionnelle et dont le président Macron vient d'être nommé « chanoine d'honneur » par le pape !

Mais, de la loi sur l'interdiction du voile à l'école en 2004, à la campagne grotesque sur le « burkini » en passant par l'interdiction pour les mamans voilées d'accompagner leurs enfants lors des sorties scolaires, à la récente tribune nauséabonde « contre le nouvel antisémitisme », c'est la propagande d'extrême droite sur une pseudo « guerre de civilisation » à laquelle on serait confrontés qui est distillée jour après jour dans la société française. Rien d'étonnant d'ailleurs à ce que quelques nervis d'extrême droite, récemment interpellés, se soient crus autorisés à s'armer pour tirer sur des « musulmans », et en particulier sur des femmes portant le foulard prises au hasard. Au cœur de cette vision raciste héritée du colonialisme selon laquelle l'islam constituerait une réalité homogène, figée, sans contradictions et essentiellement misogyne, les femmes portant le voile ne peuvent être que consentantes et dénuées de toute réflexion et de capacité d'autonomie ; elles



incarneraient l'aliénation religieuse et seraient donc potentiellement les pires des prosélytes. Elles sont donc les cibles principales des discours haineux et des mesures discriminatoires.

C'est pourquoi l'idéologie ambiante est mise à mal lorsqu'une jeune femme portant le hijab, Maryam Pougetoux, apparaît en public pour ce qu'elle est : une femme engagée, politisée, élue, et musulmane. Le déferlement raciste et sexiste à son encontre a pour but de rendre inaudible son message contre la sélection à l'université qui vise essentiellement à éloigner les classes populaires, et particulièrement les femmes, de la perspective d'accéder à l'enseignement supérieur. Mais aussi de lui rappeler que dans ce pays sa place légitime n'est pas à l'Université mais seulement dans la sphère domestique – ménage, famille... – et/ou dans les secteurs économiques les plus précarisés.

La FASTI, fidèle à ses engagements féministes et antiracistes, apporte son soutien total à Maryam Pougetoux, ainsi qu'au combat de toutes les femmes et en particulier les femmes « racisées » en lutte pour leur émancipation. 🐾

À lire, à voir...

MAUX D'EXIL N° 58, REVUE DU COMEDE, « LA SANTÉ SEXUELLE, CE DROIT FONDAMENTAL ET MALMENÉ », JUIN 2018.

En donnant ici la parole à des personnes engagées au service de la santé sexuelle des plus vulnérables, ce numéro de *Maux d'exil* ne se contente pas de souligner la nécessité d'une prévention et d'une prise en charge adaptées. Il restitue à la sexualité sa dimension essentielle d'enjeu de santé individuelle et de santé publique.

<http://www.comede.org/wp-content/uploads/2018/06/Maux-dexil-n°58-La-santé-sexuelle-ce-droit-fondamental-et-malmené.pdf>



VIOLENT BORDERS : LA RÉALITÉ GLAÇANTE DES FEMMES RÉFUGIÉES

« Depuis sa fermeture, la route des Balkans est devenu un chemin de croix pour les réfugiés qui tentent de la traverser afin de venir en Europe. La moitié d'entre eux, sont des femmes seules, avec leurs enfants. Pour le documentaire *Violent Borders*, elles racontent la réalité de leur quotidien dans les camps ainsi que leurs mésaventures sur la route. Où elles ont quasi-tout perdu. »

<https://cafebabel.com/fr/article/violent-borders-la-realite-glaçante-des-femmes-refugiees-5b2a343af723b30d8c4d1bc6/>

SAISONNIÈRES MAROCAINES ABUSÉES EN ESPAGNE

La FASTI est solidaire de la lutte de ces femmes marocaines qui ont porté plainte collectivement le 5 juin contre une entreprise espagnole pour dénoncer leurs conditions de travail (exploitation proche de l'esclavage domestique).

Une enquête est en cours, elles ont subi des menaces et ont besoin de soutien

https://www.huffpostmaghreb.com/entry/des-milliers-de-femmes-defilent-a-huelva-en-espagne-contre-les-abus-dans-les-fermes-agricoles_mg_5b267205e4b0f9178a9df84c/
<https://www.facebook.com/ajplusfrançais/videos/608600859507567/>